

FICHE DE SECURITE



PLAKA – ANKROCHIM SF3000 Part A

Scellement chimique

REF 06.01.31 - Version V02 - 22/12/2020



Ankrochim SF3000 Part A

Date de révision du contenu 25/07/2018 Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II, modifié

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Ankrochim SF3000 Part A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiéesColle époxyde à deux composants. Résine.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Leviat

Industrielaan 2 B-1740 Ternat Belgium

T: +32 (0)2 582 29 45
F: +32 (0)2 582 19 62
info.plaka.be@leviat.com
Plaka-Solutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +32 (0)2 582 29 45 (08:00 - 17:00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

humaine

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

©Protégé par le droit d'auteur

Cette fiche, élaborée avec le plus grand soin, annule et remplace toutes les versions précédentes. Les informations techniques sur la conception, les modèles, les illustrations, les valeurs de calcul et les spécifications sont communiquées à titre indicatif et sans engagement. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'application erronée ou non adaptée. Nous nous réservons le droit de modifier le contenu de cette fiche sans avis préalable.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter votre agence Leviat.

Belgique : <u>info.plaka.be@leviat.com</u> / + 32 (0) 2 582 29 45 France : <u>info.plaka.fr@leviat.com</u> / +33 (0) 5 34 25 54 82

Ankrochim SF3000 Part A

Mentions de mise en garde P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient RÉSINES ÉPOXYDIQUES (MW moyen <= 700), EPOXY PHENOL FORMALDEHYDE

RESIN, REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-

CHLOROMETHYL)OXIRANE(1:2)

Mentions de mise en garde supplémentaires

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EPOXY RESIN (Number average MW <= 700)

20-50%

Numéro CAS: 25068-38-6 Numéro CE: 500-033-5

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411

EPOXY PHENOL FORMALDEHYDE RESIN

10-20%

Numéro CAS: 9003-36-5 Numéro CE: 500-006-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119454392-40

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411

Ankrochim SF3000 Part A

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-CHLOROMETHYL)OXIRANE(1:2)

5-10%

Numéro CAS: 933999-84-9 Numéro CE: 618-939-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119463471-41

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317 Aquatic Chronic 3 - H412

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires sur la

CAS 9003-36-5 = CAS 20864-14-4 (RoW) CAS 933999-84-9 = CAS 16096-31-4 (RoW)

composition

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Consulter un médecin si une

gêne persiste.

Ingestion Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir

largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au

personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et

des dermatites. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la

poudre sèche.

Moyens d'extinction

Ne pas utiliser d'eau, si vous pouvez l'éviter.

inappropriés

appropriés

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

Ankrochim SF3000 Part A

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

un incendie

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection Éviter le rejet dans l'environnement.

de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour

l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Collecter et éliminer le

déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Aucune procédure d'hygiène particulière recommandée mais de bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours

être observées lorsque l'on travaille avec des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Garder le

conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

EPOXY RESIN (Number average MW <= 700) (CAS: 25068-38-6)

DNEL Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12.25 mg/m³

Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 12.25 mg/m3

Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 8.33 mg/kg/jour Industrie - Contact avec la peau; Court terme Effets systémiques: 8.33 mg/kg/jour

REACH dossier d'information

Ankrochim SF3000 Part A

PNEC - eau douce; 0.006 mg/l

eau de mer; 0.0006 mg/lrejet intermittent; 0.018 mg/l

- STP; 10 mg/l

Sédiments (eau douce); 0.996 mg/kgSédiments (eau de mer); 0.0996 mg/kg

- Sol; 0.196 mg/kg

REACH dossier d'information

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-CHLOROMETHYL)OXIRANE(1:2) (CAS: 933999-84-9)

DNEL Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.9 mg/m³

Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.9 mg/m³ Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.44 mg/m³

Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/kg/jour

Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets locaux: 22.6 μg/cm² Industrie - Contact avec la peau; Court terme Effets locaux: 22.6 μg/cm²

REACH dossier d'information

PNEC - eau douce; 0.0115 mg/l

eau de mer; 0.00115 mg/lrejet intermittent; 0.115 mg/l

- STP; 1 mg/l

Sédiments (eau douce); 0.283 mg/kgSédiments (eau de mer); 0.0283 mg/kg

- Sol; 0.223 mg/kg

REACH dossier d'information

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection







Contrôles techniques

appropriés

Aucune ventilation particulière requise.

Protection des yeux/du visage Porter un équipement de protection des yeux.

Protection des mains Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

Mesures d'hygiène Prévoir une fontaine oculaire. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de

manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée.

Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.

Protection respiratoire Non pertinent.

Contrôles d'exposition liés à la Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Les résidus et conteneurs protection de l'environnement vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et

nationales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

Couleur Rose.

Odeur Caractéristique.

Ankrochim SF3000 Part A

Seuil olfactif Indéterminé.

pH Non applicable.

Point de fusion Non applicable.

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

>35°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair >100°C Coupelle fermée.

Taux d'évaporation Pas d'information disponible.

Facteur d'évaporation Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable.

Limites Non applicable.

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Autre inflammabilité Non disponible.

Pression de vapeur <500 Pa @ °C

Densité de vapeur Pas d'information disponible.

Densité relative 1.5 - 1.6

Densité apparente Non applicable.

Solubilité(s) Insoluble dans l'eau.

Coefficient de partage Indéterminé.

Température d'auto-

inflammabilité

Indéterminé.

Température de

décomposition

Indéterminé.

Viscosité > 60 S ISO2431

Propriétés explosives Pas d'information disponible.

Explosif sous l'influence d'une Non

flamme

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides. Amines. Phénols,

crésols.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides. Amides. Amines. Phénols,

dangereuses

crésols.

Ankrochim SF3000 Part A

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le contact avec les acides et les bases.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides. Amines. Amides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

dangereux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Sensibilisant.

Information générale Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

Dangers chroniques et aigus

pour la santé

Irritant pour la peau. Irritant pour les yeux.

Voie d'exposition Contact cutané et/ou oculaire.

Symptômes Irritation cutanée.

Considérations médicales Affections cutanées et allergies.

Informations toxicologiques sur les composants

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-CHLOROMETHYL)OXIRANE(1:2)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ 3 010,0

mg/kg)

Espèces Rat

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

EPOXY RESIN (Number average MW <= 700)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - CE₅₀, 48 heures: 1.8 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

Toxicité aiguë - plantes CE₅₀, 72 heures: 11 mg/l, Algues d'eau douce

aquatiques CE₅₀, 96 heures: 220 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Ankrochim SF3000 Part A

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - NOEC, 21 jours: 0.3 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-CHLOROMETHYL)OXIRANE(1:2)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 30 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

EPOXY RESIN (Number average MW <= 700)

Biodégradation - 12% Degradation (%): 28 jours

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-CHLOROMETHYL)OXIRANE(1:2)

Biodégradation - 47% Degradation (%): 28 jours

OECD 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

EPOXY RESIN (Number average MW <= 700)

Potentiel de Peut s'accumuler dans le sol et les hydrosystèmes. BCF: 100 - 3000,

bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: 3.242 Valeur estimée

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-CHLOROMETHYL)OXIRANE(1:2)

Potentiel de BCF: < 100, Valeur estimée

bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: -0.272 Valeur estimée

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau. Le produit n'est pas

volatile. Semi-mobile.

Informations écologiques sur les composants

EPOXY RESIN (Number average MW <= 700)

Mobilité Semi-mobile.

Coefficient Eau - Koc: 1800 - 4400 @ 25°C Valeur estimée

d'adsorption/désorption

Constante de Henry 4.93E-05 Pa m3/mol @ 25°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ankrochim SF3000 Part A

Résultats des évaluations

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

PBT et vPvB

Informations écologiques sur les composants

EPOXY RESIN (Number average MW <= 700)

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. **PBT et vPvB**

12.6. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des

déchets

Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales. Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour

l'élimination des déchets.

Classe déchet Le classement du code de déchet doit être réalisé selon le catalogue européen des déchets

(CED).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3082

N° ONU (IMDG) 3082

N° ONU (ICAO) 3082

N° ONU (ADN) 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS EPOXY

RESIN (Number average MW <= 700), EPOXY PHENOL FORMALDEHYDE RESIN)

Nom d'expédition (IMDG) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS EPOXY

RESIN (Number average MW <= 700), EPOXY PHENOL FORMALDEHYDE RESIN)

Nom d'expédition (ICAO) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS EPOXY

RESIN (Number average MW <= 700), EPOXY PHENOL FORMALDEHYDE RESIN)

Nom d'expédition (ADN) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS EPOXY

RESIN (Number average MW <= 700), EPOXY PHENOL FORMALDEHYDE RESIN)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 9

Code de classement ADR/RID M6

Etiquette ADR/RID 9

Classe IMDG 9

Classe/division ICAO 9

Classe ADN 9

Ankrochim SF3000 Part A

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

Ш

(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG) III
Groupe d'emballage (ICAO) III
Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-F

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes •3Z

d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du

90

danger (ADR/RID)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE (EU) No 2015/830

Document d'orientation Workplace Exposure Limits EH40.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la

version précédente.

Date de révision 25/07/2018

Numéro de version 1.000 Numéro de FDS 21176

Ankrochim SF3000 Part A

Mentions de danger dans leur intégralité

Mentions de danger dans leur H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



FICHE DE SECURITE



PLAKA - ANKROCHIM SF3000 Part B

Scellement chimique

REF 06.01.31 - Version V02 - 22/12/2020



Ankrochim SF3000 Part B

Date de révision du contenu 03/09/2019 Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II, modifié

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Ankrochim SF3000 Part B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiéesColle époxyde à deux composants. Durcisseur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Leviat

Industrielaan 2 B-1740 Ternat

Belgium

T: +32 (0)2 582 29 45 F: +32 (0)2 582 19 62

Web info.plaka.be@leviat.com

Personne à contacter Plaka-Solutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +32 (0)2 582 29 45 (08:00 - 17:00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

humaine

Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

Santé humaine Corrosif. Le contact prolongé provoque des lésions graves des yeux et des tissus.

Environnement Le produit contient une substance qui peut avoir des effets néfastes sur l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger





PLAKA-SOLUTIONS.COM

OProtégé par le droit d'auteur

Cette fiche, élaborée avec le plus grand soin, annule et remplace toutes les versions précédentes. Les informations techniques sur la conception, les modèles, les illustrations, les valeurs de calcul et les spécifications sont communiquées à titre indicatif et sans engagement. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'application erronée ou non adaptée. Nous nous réservons le droit de modifier le contenu de cette fiche sans avis préalable.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter votre agence Leviat.

Belgique : <u>info.plaka.be@leviat.com</u> / + 32 (0) 2 582 29 45 France : <u>info.plaka.fr@leviat.com</u> / +33 (0) 5 34 25 54 82

Ankrochim SF3000 Part B

Mentions de danger H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient 1,3-CYCLOHEXANEBIS(METHYLAMINE), STYRENATED PHENOL, SALICYLIC ACID, 1,3-

BENZENEDIMETHANAMINE

Mentions de mise en garde supplémentaires

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

1,3-CYCLOHEXANEBIS(METHYLAMINE)

20-50%

Numéro CAS: 2579-20-6 Numéro CE: 219-941-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119543741-41

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1A - H314 Aguatic Chronic 3 - H412

STYRENATED PHENOL

5-10%

Numéro CAS: 61788-44-1 Numéro CE: 262-975-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119979575-18

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317 Aguatic Chronic 2 - H411

Ankrochim SF3000 Part B

SALICYLIC ACID 5-10%

Numéro CAS: 69-72-7 Numéro CE: 200-712-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119486984-17

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318

1,3-BENZENEDIMETHANAMINE

1-5%

Numéro CAS: 1477-55-0 Numéro CE: 216-032-5

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Chronic 3 - H412

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Consulter un médecin si une

gêne persiste.

Ingestion Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon.

Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir

largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au

personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Sensation de brûlure et lésions cutanées chimiques sévères. Des ampoules peuvent se

former. Brûlures chimiques.

Contact oculaire Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la

poudre sèche.

Moyens d'extinction

inappropriés

Ne pas utiliser d'eau, si vous pouvez l'éviter.

Ankrochim SF3000 Part B

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Aucune précaution de lutte contre l'incendie particulière applicable lorsque des petites

quantités sont impliquées dans l'incendie.

Produits de combustion

dangereux

un incendie

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Equipements de protection

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

particuliers pour les pompiers appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour

l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Collecter et éliminer le

déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas jeter les résidus à

l'égout.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Aucune procédure d'hygiène particulière recommandée mais de bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours

être observées lorsque l'on travaille avec des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné des aliments et boissons. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est

pas utilisé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

1,3-BENZENEDIMETHANAMINE

Ankrochim SF3000 Part B

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 0,1 mg/m³ VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

1,3-CYCLOHEXANEBIS(METHYLAMINE) (CAS: 2579-20-6)

DNEL REACH dossier d'information

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.71 mg/m³

Industrie - Contact avec la peau; Court terme Effets systémiques: 6 mg/kg/jour

Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 21.2 mg/m³

Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour

PNEC REACH dossier d'information

eau de mer; 0.00331 mg/leau douce; 0.0331 mg/lrejet intermittent; 0.331 mg/l

- STP; 10 mg/l

STYRENATED PHENOL (CAS: 61788-44-1)

DNEL REACH dossier d'information

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.734649123 mg/m³ Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 0.416666667

mg/kg/jour

PNEC REACH dossier d'information

- Sédiments (eau de mer); 43.65269484 mg/kg

Sol; 20.64517608 mg/kgeau de mer; 0.0001371 mg/l

- Sédiments (eau douce); 43.65269484 mg/kg

- rejet intermittent; 0.01371 mg/l

- STP; 1.0638 mg/l

- eau douce; 0.001371 mg/l

SALICYLIC ACID (CAS: 69-72-7)

DNEL REACH dossier d'information

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 16 mg/m³

Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg/jour

PNEC REACH dossier d'information

- Sédiments (eau de mer); 0.142 mg/kg

rejet intermittent; 1 mg/leau douce; 0.2 mg/l

- Sédiments (eau douce); 1.42 mg/kg

STP; 162 mg/lSol; 0.166 mg/kgeau de mer; 0.02 mg/l

1,3-BENZENEDIMETHANAMINE (CAS: 1477-55-0)

Ankrochim SF3000 Part B

PNEC - Sédiments (eau de mer); 0.043 mg/kg

- rejet intermittent; 0.152 mg/l

- Sol; 0.045 mg/kg

- eau de mer; 0.0094 mg/l

- Sédiments (eau douce); 0.43 mg/kg

- STP; 10 mg/l

- eau douce; 0.094 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection







Contrôles techniques

appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition

professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de sécurité bien ajustées. Ne pas

porter de lentilles de contact en travaillant avec ce produit chimique.

Protection des mains Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

Autre protection de la peau et

du corps

Éviter le contact avec la peau. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact

cutané prolongé ou répété.

Mesures d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période

de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Utiliser la sécurité intégrée pour

réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

Contrôles d'exposition liés à la Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Les résidus et conteneurs protection de l'environnement vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et

nationales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide. Couleur Chamois.

Odeur Caractéristique. Ammoniacale.

Seuil olfactif Indéterminé.

Non applicable. pН

Point de fusion Indéterminé.

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

Indéterminé.

Point d'éclair >100°C Coupelle fermée.

Taux d'évaporation Indéterminé. Indéterminé. Facteur d'évaporation

Inflammabilité (solide, gaz)

Indéterminé.

Ankrochim SF3000 Part B

Limites Indéterminé.

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Densité de vapeur

Autre inflammabilité Non applicable.

Pression de vapeur Indéterminé.

Densité relative 1.4 - 1.5

Densité apparente Non disponible.

Solubilité(s) Indéterminé.

Coefficient de partage Indéterminé.

Température d'autoinflammabilité

Indéterminé.

Indéterminé.

Température de

Indéterminé.

décomposition

Viscosité Indéterminé.

Propriétés explosives Pas d'information disponible.

Explosif sous l'influence d'une N'est pas considéré comme explosif.

flamme

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides. Epoxydes. Oxydants.

Peroxydes.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides. Epoxydes. Oxydants.

dangereuses Peroxydes.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides. Epoxydes. Oxydants. Peroxydes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

dangereux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ankrochim SF3000 Part B

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 1 244,54

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 3 234,71

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation 58,23

(poussières/brouillards mg/l)

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Sensibilisant.

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer des brûlures

chimiques graves de la peau.

Contact oculaire Risque de lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Dangers chroniques et aigus

pour la santé

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Provoque de graves brûlures.

Voie d'exposition Contact cutané et/ou oculaire. Inhalatoire

Organes cibles Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

Symptômes A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Brûlures

chimiques.

Informations toxicologiques sur les composants

1,3-CYCLOHEXANEBIS(METHYLAMINE)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ 700,0

mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

(DL_∞ mg/kg)

1 700,0

Espèces Lapin

STYRENATED PHENOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50 2 000,0

mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée 2 000,0

(DL₅₀ mg/kg)

Ankrochim SF3000 Part B

Espèces Rat

SALICYLIC ACID

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅o

mg/kg)

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

(DL₅o mg/kg)

2 000,0

891,0

Espèces Rat

1,3-BENZENEDIMETHANAMINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50

mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 1 090,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

(DL₅o mg/kg)

2 000,0

1,34

1,34

1 090,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation

(CL50

poussières/brouillards

mg/l)

Espèces Rat

ETA inhalation

(poussières/brouillards

mg/l)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

1,3-CYCLOHEXANEBIS(METHYLAMINE)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, > 96 heures: 100 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

Toxicité aiguë - CE₅₀, 48 heures: 29 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE₅₀, > 96 heures: 100 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Ankrochim SF3000 Part B

Toxicité aiguë - terrestre CE₅₀, > 14 jours: 1000 mg/kg, Eisenia Fetida (Earthworm)

STYRENATED PHENOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 14.8 mg/l,

Toxicité aiguë -

CE₅₀, 48 heures: 1-10 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE₅o, 72 heures: 3.14 mg/l, Scenedesmus subspicatus

toxicité aquatique chronique

NOEC $0.01 < NOEC \le 0.1$

SALICYLIC ACID

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 48 heures: 90 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

Toxicité aiguë -

microorganismes

CE₅₀, > 3 heures: 3200 mg/l, Boues activées

1,3-BENZENEDIMETHANAMINE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 75 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

Toxicité aiguë - CE₅₀, 4

invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 15.2 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE₅₀, 72 heures: 12 mg/l, Scenedesmus subspicatus

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobile. Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon

les dispositions locales et nationales.

Ankrochim SF3000 Part B

Méthodes de traitement des

déchets

Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.

Classe déchet Le classement du code de déchet doit être réalisé selon le catalogue européen des déchets

(CED).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 2735

N° ONU (IMDG) 2735

N° ONU (ICAO) 2735

N° ONU (ADN) 2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (CONTAINS 1,3-

CYCLOHEXANEBIS(METHYLAMINE), 1,3-BENZENEDIMETHANAMINE)

Nom d'expédition (IMDG) AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (CONTAINS 1,3-

CYCLOHEXANEBIS(METHYLAMINE), 1,3-BENZENEDIMETHANAMINE)

Nom d'expédition (ICAO) AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (CONTAINS 1,3-

CYCLOHEXANEBIS(METHYLAMINE), 1,3-BENZENEDIMETHANAMINE)

Nom d'expédition (ADN) AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (CONTAINS 1,3-

CYCLOHEXANEBIS(METHYLAMINE), 1,3-BENZENEDIMETHANAMINE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID

Code de classement ADR/RID C7

Etiquette ADR/RID 8

Classe IMDG 8

Classe/division ICAO 8

Classe ADN 8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

Ш

(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO)

Groupe d'emballage (ADN)

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Ankrochim SF3000 Part B

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des

18. Alcalis

matières du code IMDG

EmS F-A, S-B

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes 2X

d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du

80

danger (ADR/RID)

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et

<u>d'environnement</u>

Législation UE (EU) No 2015/830

Document d'orientation Workplace Exposure Limits EH40.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la

version précédente.

Date de révision 03/09/2019

Numéro de version 3.001

Remplace la date 16/11/2018

Numéro de FDS 21177

Mentions de danger dans leur H302 Nocif en cas d'ingestion. intégralité H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.